



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21122>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **25-21122**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DES SYSTEMES ANALYTIQUES D'IMMUNO-HEMATOLOGIE, DE REACTIFS ET REALISATION DE PRESTATIONS DE SERVICES ASSOCIEES POUR LES LABORATOIRES DE QBD DE L'EFS

Description : Le marché objet du présent avis d'attribution a pour objet la fourniture d'automates d'immunohématologie, de réactifs et la réalisation de prestations de service associées pour les laboratoires de Qualification Biologiques du Don (QBD) de l'EFS et du CTSA. Par ailleurs, l'EFS souhaite acquérir les équipements pour constituer un parc de base nécessaire à l'activité de qualification biologique du don en métropole et dans les DOM. L'EFS se laisse en conséquence la possibilité de louer des équipements supplémentaires pour compléter son parc, répondre à des évolutions réglementaires ou pour faire face à des surcroits d'activité (ex : alerte sanitaire).

Identifiant de la procédure : 22c2eccb-a500-4e08-a77b-a34a86918b55

Avis précédent : 790834-2023

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : La consultation avait été engagée sous la forme de l'appel d'offres ouvert, conformément à l'article L.2124-2 ainsi qu'aux articles R.2124-1, R.2124-2, R.2161-2 et R.2161-4 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33124000 Équipements et matériels de diagnostic et de radiodiagnostic

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33124130 Fournitures pour diagnostic

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33696200 Réactifs pour analyses de sang

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50421000 Services de réparation et d'entretien de matériel médical

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80530000 Services de formation professionnelle

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Fourniture de systèmes analytiques de grande cadence, de réactifs et prestations de service associées pour les laboratoires IHD métropolitains et ultramarins de l'EFS

Description : Le système analytique retenu devra impérativement être en capacité de réaliser les examens immuno- hématologiques suivants : - RAE - Groupage ABO adulte (donneur) - Groupage ABO RH1 bébé (donneur) - Phénotypage RH-KEL 1 - Phénotypage RHW1 (recherche Du ou D faible) - Dépistage d'Ac immuns IgG anti-A et anti-B à la dilution 1/256 - Phénotypage étendus (JK1 et JK2 - FY1 et FY2 - MNS1 et MNS3 et MNS4) - Phénotypage élargis (RH8 - KEL 2,3 et 4 - MNS1 et 2 - LU 1 et 2 - LE 1 et 2 - P1) Les systèmes proposés pourront idéalement réaliser les examens suivants (non obligatoires) : - TDA (IgG, C3d, Contrôle) - RAI dépistage - RAI identification

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33124000 Équipements et matériels de diagnostic et de radiodiagnostic

Quantité : 12

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 6,765,964 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont pour le lot 1 : - La France métropolitaine - Les départements ultra-marins Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire qui fixe toutes les stipulations contractuelles, exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1-1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique.

Lot n°1 : Fourniture de systèmes analytiques de grande cadence, de réactifs et prestations de service associées pour les laboratoires IHD métropolitains et ultramarins de l'EFS : mono-attributaire Le lot est conclu avec un minimum fixé en quantité(s) de système(s) analytique(s) et avec un montant maximum valable pour toute la durée de validité de l'accord-cadre. La quantité minimum fixée est la quantité de système(s) analytique(s). Le montant maximum renseigné inclut toutes les prestations prévues par le présent marché et détaillées dans le CCTP. Les résultats financiers sont en euro(s) HT.

Lot n°1 : minimum en quantité(s) de systèmes analytiques (12) et un montant maximum (24 millions) Sous réserve des dispositions relatives à la résiliation unilatérale du présent marché public figurant dans le CCAP, le marché public est conclu pour une durée maximale de validité de 72 mois à compter de sa notification. Il est conclu pour une durée ferme de 36 mois et renouvelable trois fois pour 12 mois selon les modalités de reconduction prévues à cet effet dans le CCAP. Par application de l'article L.2125-1 1° du Code de la commande publique, le présent marché public est passé pour une durée supérieure à 48 mois, compte tenu de l'objet du présent marché et de la nécessité pour l'EFS de devoir amortir les équipements sur une durée supérieure à 48 mois. Le présent marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fournitures complémentaires, en application et dans les conditions prévues aux articles L.2122-1 et R.2122-4 du Code de la commande publique, pour la part des prestations prévues par le présent marché et qui constituent des prestations de fournitures. Le présent marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires, en application et dans les conditions prévues aux articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, pour la part des prestations prévues par le présent marché et qui constituent des prestations de service.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique des fournitures et services (60 points) :

Performance réactifs et méthodes 137,5 points 29% ; Cadence - occupation

technicien Taux d'occupation machine 95 points 20% ; Caractéristiques

techniques 85 points 18% ; Ergonomie et conditions de travail 85 points 18% ;

Contexte du marché 15 points 3% ; Continuité d'activité 30 points 6% ; Sécurité

process - traçabilité 20 points 4%

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : un référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA) personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de

publicité et de mise en concurrence. un recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. un recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé , dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA. Les pièces du marché public, objet du présent avis d'attribution, sont consultables dans le cadre des secrets protégés par loi, auprès de la Direction Juridique et de la Conformité (DJC) de l'EFS, tél. : 0155939500.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Fourniture de systèmes analytiques de grande cadence, de réactifs et prestations de service associées pour les laboratoires IHD métropolitains de l'EFS

Description : Les systèmes analytiques proposés doivent impérativement réaliser les examens immuno- hématologiques suivants : - RAE - Groupage ABO adulte (donneur) - Phénotypage RH-KEL 1 Les systèmes proposés pourront idéalement réaliser les examens suivants (non obligatoires) : - Groupage ABO RH1 bébé (donneur) - Phénotypage RHW1 (recherche Du ou D faible) - TDA (IgG, C3d, Contrôle) - RAI dépistage - RAI identification - Dépistage d'Ac immuns IgG anti-A et anti-B à la dilution 1/256 - Phénotypages étendus (JK1 et JK2 - FY1 et FY2 - MNS1 et MNSC3 et MNSC4) - Phénotypages élargis (RH8 - KEL 2,3 et 4 - MNS1 et 2 - LU1 et 2 - LE1 et 2 - P1).

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33124000 Équipements et matériels de diagnostic et de radiodiagnostic

Quantité : 8

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,272,246 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les lieux d'exécution des prestations sont pour le lot 2 la France métropolitaine. Le marché public constitue un accord-cadre mono-attributaire qui fixe toutes les stipulations contractuelles, exécuté par l'émission de bons de commande, conformément à l'article L.2125-1-1° ainsi qu'aux articles R.2162-1 à R.2162-6, R.2162-13 et R.2162-14 du Code de la commande publique. Lot n°2 : Fourniture de systèmes analytiques de grande cadence, de réactifs et prestations de service associées pour les laboratoires IHD métropolitains de l'EFS : mono-attributaire Le lot est conclu avec un minimum fixé en quantité(s) de système(s) analytique(s) et avec un montant maximum valable pour toute la durée de validité de l'accord-cadre. La quantité minimum fixée est la quantité de système(s) analytique(s). Le montant maximum renseigné inclut toutes les prestations prévues par le présent marché et détaillées dans le CCTP. Les résultats financiers sont en euro(s) HT. Lot n°2 : minimum en quantité(s) de systèmes analytiques (8) et un montant maximum (10 millions). Sous réserve des dispositions relatives à la résiliation unilatérale du présent marché public figurant dans le CCAP, le marché public est conclu pour une durée maximale de validité de 72 mois à compter de sa notification. Il est conclu pour une durée ferme de 36 mois et renouvelable trois fois pour 12 mois selon les modalités de reconduction prévues à cet effet dans le CCAP. Par application de l'article L.2125-1 1° du Code de la commande publique, le présent marché public est passé pour une durée supérieure à 48 mois, compte tenu de l'objet du présent marché et de la nécessité pour l'EFS de devoir amortir les équipements sur une durée supérieure à 48 mois. Le présent marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fournitures complémentaires, en application et dans les conditions prévues aux articles L.2122-1 et R.2122-4 du Code de la commande publique, pour la part des prestations prévues par le présent marché et qui constituent des prestations de fournitures. Le présent marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires, en application et dans les conditions prévues aux articles L.2122-1 et R.2122-7 du Code de la commande publique, pour la part des prestations prévues par le présent marché et qui constituent des prestations de service.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité technique des fournitures et services (60 points) :
Caractéristiques techniques 85 points 21% ; Ergonomie et conditions de travail 85 points 21% ; Performance réactifs/méthodes 82,5 points 20% ; Cadence - occupation technicien Taux d'occupation machine 55 points 14% ; Contexte du marché 45 points 11% ; Continuité d'activité 30 points 7% ; Sécurité process - traçabilité 20 points 5%

Pondération (points, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : un référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA) personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. un recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. un recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA. Les pièces du marché public, objet du présent avis d'attribution, sont consultables dans le cadre des secrets protégés par loi, auprès de la Direction Juridique et de la Conformité (DJC) de l'EFS, tél. : 0155939500.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montreuil

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 34,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 24,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom de la partie appelante : GROUPEMENT GRIFOLS - GSB ANTILLES - BIOTOP97

Chef de file du soumissionnaire : GRIFOLS France SARL

Nom officiel : GSB ANTILLES, BIOTOP97

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_GROUPEMENT GRIFOLS - GSB ANTILLES - BIOTOP97

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24097-01

Titre : Lot n°1 : Fourniture de systèmes analytiques de grande cadence, de réactifs et prestations de service associées pour les laboratoires IHD métropolitains et ultramarins de l'EFS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 14/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 10,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Bio-Rad France

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE_Bio-Rad France

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24097-02

Titre : Lot n°2 : Fourniture de systèmes analytiques de grande cadence, de réactifs et prestations de service associées pour les laboratoires IHD métropolitains de l'EFS

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/09/2024

Date de conclusion du marché : 14/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du stade de france

Ville : La Plaine Saint Denis Cedex

Code postal : 93218

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Point de contact : Direction des achats, de l'immobilier et de la maintenance

Adresse électronique : stde.marches.publics@efs.sante.fr

Téléphone : +33 155939500

Adresse internet : <https://www.efs.sante.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : GRIFOLS France SARL

Numéro d'enregistrement : 424 942 209 00075

Adresse postale : 24 rue de Prony

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Chef de groupe

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine PUIG

Ville : Montreuil sous bois

Code postal : 93100

Subdivision pays (NUTS) : Seine-Saint-Denis (FR106)

Pays : France

Adresse électronique : Grefte.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33 149202000

Adresse internet : <https://montreuil.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0004

Nom officiel : GSB ANTILLES

Numéro d'enregistrement : 413 584 541

Adresse postale : route de la madeleine-

Ville : Cayenne

Code postal : 97326

Subdivision pays (NUTS) : Guyane (FRY30)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : BIOTOP97

Numéro d'enregistrement : 382 921 096

Adresse postale : Rue Ambroise Croizat

Ville : Sainte-Suzanne

Code postal : 97441

Subdivision pays (NUTS) : La Réunion (FRY40)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Bio-Rad France

Numéro d'enregistrement : 449 990 712 00019

Adresse postale : 3, boulevard Raymond Poincaré

Ville : Marnes-la-Coquette

Code postal : 92430

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cf7c0669-7c94-4a05-a256-33f41167a035 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 24/02/2025 à 11:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2025